



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Pôle emploi

Question au Gouvernement n° 1532

Texte de la question

PÔLE EMPLOI

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Dufau, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Jean-Pierre Dufau. Monsieur le secrétaire d'État chargé de l'emploi, vous avez annoncé ce matin, avec M. Charpy, que Pôle emploi transmettrait 320 000 dossiers de placement de demandeurs d'emploi à des sociétés privées. *(Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

Cette annonce est un aveu : aveu que la fusion autoritaire, précipitée et mal préparée, sans moyens suffisants, de l'ANPE et des ASSEDIC, est un échec du Gouvernement ; aveu que les relations de Pôle emploi avec le tissu économique sont négligées faute de temps disponible de la part des agents ; aveu que la promesse d'un accompagnement personnalisé de 60 à 80 demandeurs d'emploi par chaque agent du service public se révèle mensongère puisque, faute de moyens, chaque agent gère en fait plus de trois cents dossiers ; aveu, enfin, que la privatisation du service public de l'emploi est en marche - il faut dire qu'il s'agit là d'une constante de ce Gouvernement qui ne recrute plus suffisamment de fonctionnaires, comme c'est le cas dans l'éducation nationale et dans bien d'autres secteurs.

Il est paradoxal et inquiétant que l'indemnisation et l'accompagnement des demandeurs d'emploi deviennent un marché juteux pour des officines privées.

Monsieur le secrétaire d'État, quand allez-vous réagir face à l'augmentation du nombre de chômeurs, en dotant Pôle emploi des moyens nécessaires ? Si vous ne le faites pas, dites-nous alors si votre volonté est bien de sacrifier une partie du service public de l'emploi, au bénéfice du secteur privé ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

M. le président. La parole est à M. Laurent Wauquiez, secrétaire d'État chargé de l'emploi.

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État chargé de l'emploi*. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur le député, Pôle emploi résiste mieux dans cette période de crise que ne l'avait fait le logiciel ANPE-ASSEDIC en 1993 - vous auriez pu commencer par le rappeler. *(Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

En revanche, certains éléments doivent être améliorés. Tel est l'objet du plan d'action que nous avons présenté ce matin avec Christian Charpy et Dominique-Jean Chertier. Il comporte trois priorités. Tout d'abord, assurer une meilleure indemnisation et mettre à profit la période d'été pour qu'aucun dossier ne soit en retard au 1er septembre. Ensuite, mieux assurer l'accueil des demandeurs d'emploi, notamment grâce à des recrutements supplémentaires - vous auriez pu en parler - et à l'amélioration du fonctionnement du numéro d'appel unique 3949.

M. Maxime Gremetz. Ce n'est pas du tout une réponse à la question !

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État*. Enfin, nous ferons en sorte de mieux accompagner les demandeurs d'emplois en reconversion, notamment en améliorant l'offre de formation - nous avons des progrès à accomplir sur ce plan.

Pour la réalisation de ce plan, nous avons besoin de tout le monde et aucune piste ne peut être négligée. À la demande du Premier ministre et de Christine Lagarde, nous avons donc exploré toutes celles qui sont susceptibles de répondre rapidement à nos attentes.

M. Maxime Gremetz. Quel est le rapport avec le privé ?

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État*. Premièrement, il nous faut améliorer l'efficacité de Pôle emploi ; c'est ce que nous essayons de faire, mois après mois.

Deuxièmement, il nous faut améliorer le recrutement et augmenter les effectifs de Pôle emploi. Ils seront opérationnels à la rentrée.

Troisièmement, nous devons améliorer les partenariats, notamment avec les missions locales, et nous appuyer aussi - cela ne me semble pas être un crime - sur les agences d'intérim. Pourquoi ? Parce qu'elles disposent de personnels efficaces et compétents qui sont déjà en mesure d'accompagner les demandeurs d'emplois.

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)

Vous manifestez l'intention de faire de ce dernier point un sujet de polémique. Je rappellerai seulement que tous les partenaires sociaux ont validé le principe du recours aux agences d'intérim et que le conseil d'administration, au sein duquel tous les syndicats sont représentés, a fait de même.

Tout cela montre bien que, dans cette crise, le parti socialiste est enfermé dans son idéologie et dans une opposition systématique *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC)*, tandis que les partenaires sociaux font preuve de beaucoup plus de bon sens et d'esprit constructif. Les demandeurs d'emploi jugeront ! *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Dufau](#)

Circonscription : Landes (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1532

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Emploi

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 22 juillet 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 juillet 2009